

CONSEJO PERMANENTE



OEA/Ser.G
CP/ACTA 1954/14
7 febrero 2014

ACTA
DE LA SESIÓN PROTOCOLAR
CELEBRADA
EL 7 DE FEBRERO DE 2014

En honor del excelentísimo señor Michel Joseph Martelly,
Presidente de la República de Haití

ÍNDICE

	<u>Página</u>
Nómina de los Representantes que asistieron a la sesión.....	1
Palabras del Secretario General.....	2
Palabras del Presidente del Consejo Permanente	4
Palabras del Presidente de Haití.....	6

CONSEJO PERMANENTE DE LA ORGANIZACIÓN DE LOS ESTADOS AMERICANOS

ACTA DE LA SESIÓN PROTOCOLAR CELEBRADA EL 7 DE FEBRERO DE 2014

En la ciudad de Washington, a las doce de la tarde del viernes 7 de febrero de 2014, celebró sesión protocolar el Consejo Permanente de la Organización de los Estados Americanos en honor del excelentísimo señor Michel Joseph Martelly, Presidente de la República de Haití. Presidió la sesión el Embajador Pedro Vergés, Representante Permanente de la República Dominicana y Presidente del Consejo Permanente. Asistieron los siguientes miembros:

Embajador Bayney R. Karran, Representante Permanente de Guyana
Embajadora Deborah-Mae Lovell, Representante Permanente de Antigua y Barbuda
Embajador Duly Brutus, Representante Permanente de Haití
Embajador Denis Ronaldo Moncada Colindres, Representante Permanente de Nicaragua
Embajadora La Celia A. Prince, Representante Permanente de San Vicente y las Granadinas
Embajador Nestor Mendez, Representante Permanente de Belize
Embajador John E. Beale, Representante Permanente de Barbados
Embajador Hubert J. Charles, Representante Permanente del Commonwealth de Dominica
Embajador Allan Culham, Representante Permanente del Canadá
Embajadora Jacinth Lorna Henry-Martin, Representante Permanente de Saint Kitts y Nevis
Embajador Neil Parsan, Representante Permanente de Trinidad y Tobago
Embajador Diego Pary, Representante Permanente de Bolivia
Embajador Leonidas Rosa Bautista, Representante Permanente de Honduras
Embajador Andrés González Díaz, Representante Permanente de Colombia
Embajador Stephen C. Vasciannie, Representante Permanente de Jamaica
Embajador Milton Romani Gerner, Representante Permanente del Uruguay
Embajador Joaquín Alexander Maza Martinelli, Representante Permanente de El Salvador
Embajador Arturo Ulises Vallarino Bartuano, Representante Permanente de Panamá
Embajador Emilio Rabasa Gamboa, Representante Permanente de México
Embajadora Elisa Ruiz Díaz Bareiro, Representante Permanente del Paraguay
Embajador Juan Federico Jiménez Mayor, Representante Permanente del Perú
Embajador Marco Vinicio Albuja Martínez, Representante Permanente del Ecuador
Embajador José María Argueta, Representante Permanente de Guatemala
Ministro Consejero Breno de Souza Brasil Dias da Costa, Representante Interino del Brasil
Embajadora Carmen Luisa Velásquez de Visbal, Representante Interina de Venezuela
Ministro Julio César Ayala, Representante Interino de la Argentina
Consejero Kenneth J. Amoksi, Representante Alterno de Suriname
Lawrence J. Gumbiner, Representante Alterno de los Estados Unidos
Primer Secretario Francisco Devia, Representante Alterno de Chile
Embajador Edward Aníbal Pérez Reyes, Representante Alterno de la República Dominicana
Embajadora Xinia María Montano Álvarez, Representante Alterna de Costa Rica

También estuvieron presentes el Secretario General de la Organización, doctor José Miguel Insulza, y el Secretario General Adjunto, Embajador Albert R. Ramdin, Secretario del Consejo Permanente.

El PRESIDENTE: Excelentísimo señor Michel Joseph Martelly, Presidente de la República de Haití; excelentísimo señor Pierre-Richard Casimir, Ministro de Relaciones Exteriores de la República de Haití; señores Miembros de la Delegación Presidencial haitiana; señor don José Miguel Insulza, Secretario General de la OEA; señor Embajador Albert Ramdin, Secretario General Adjunto de la OEA; señores Representantes Permanentes y Alternos de los Estados Miembros de la OEA; señores Observadores Permanentes; señoras y señores:

Constituye para mí un gran honor recibir en esta la Casa de las Américas, en mi doble condición de Presidente del Consejo Permanente de la Organización de los Estados Americanos y de Representante Permanente de mi país, la República Dominicana, al excelentísimo señor Michel Joseph Martelly, Presidente de la República de Haití.

Me siento en condición de asegurar que el sentimiento de amistad que subyace en esta bienvenida es compartido por todos los que, en representación de sus respectivos países, se encuentran aquí presentes, integrantes todos de esta Organización, la que procura, por encima de todo, el mantenimiento de la paz; la promoción del desarrollo integral; el fortalecimiento de la democracia y de la justicia y la protección de los derechos humanos en nuestras sociedades.

PALABRAS DEL SECRETARIO GENERAL

El PRESIDENTE: Al amparo de esta comunión de sentimientos, séame permitido invitar a nuestro Secretario General, don José Miguel Insulza, a que pronuncie las palabras inaugurales de esta solemne sesión en honor del Presidente de Haití. Señor Secretario General, tiene usted la palabra.

El SECRETARIO GENERAL: Muchas gracias.

Monsieur le Président Michel Martelly; Monsieur le Ministre des affaires étrangères et les autres membres de la délégation du Président; Monsieur le Président du Conseil; Monsieur le Secrétaire général adjoint, Ambassadeurs, Représentants permanents; Observateurs permanents; chers amis,

La visite que nous fait aujourd'hui le Président de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Michel Joseph Martelly, m'offre l'occasion de réaffirmer l'engagement sincère et intégral de l'Organisation des États Américains envers cet État membre fondateur de l'OEA.

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement le Président Martelly et de rappeler que nous continuons, et continuerons, à fournir notre plein support et à travailler en collaboration avec son gouvernement pour relever les grands défis auxquels il fait face.

C'est dans cet esprit qu'au cours de ces dernières années, l'OEA a fourni un accompagnement à Haïti alors qu'elle cherche à consolider et à édifier une société plus pacifique et plus prospère.

Après le séisme dévastateur qui a frappé Haïti il y a quatre ans, et qui provoqua sur son passage un nombre substantiel de pertes de vies humaines et une destruction inouïe, la communauté internationale et la famille de l'OEA, réagirent pour répondre aux besoins d'Haïti durant ces moments

traumatisants et difficiles. Cependant, ce séisme ne put saper le moral du peuple haïtien déterminé à reconstruire son pays et à le faire mieux qu'auparavant.

C'est dans ce contexte que le Président Martelly a assumé le pouvoir en tant que Président dûment élu en mai 2011, et il n'a pas vacillé, dès le premier moment, à mettre tout son dynamisme et son leadership pour renforcer les travaux de reconstruction après le séisme.

Les progrès de cet effort sont évidents, mais le chemin qui reste à parcourir est encore long. Conscient de cette réalité, je tiens à louer les efforts déployés par votre gouvernement et par tous les acteurs de la société haïtienne en faveur de la reconstruction, du progrès et du développement, et à saluer tout particulièrement la présente Administration du Président Martelly pour les progrès significatifs réalisés sur le plan de la croissance économique ainsi que pour les efforts qui ont été faits afin d'orienter Haïti vers la consolidation et le renforcement des acquis démocratiques.

Monsieur le Président, je dois souligner aussi votre leadership enthousiaste au-delà de la sphère nationale. En effet, votre mandat à la Présidence de la CARICOM l'année dernière témoigne de votre capacité à renforcer les liens historiques, économiques, sociaux et culturels avec les peuples de la Caraïbe, et à créer des synergies pour contribuer au plein développement de la région.

Au sein même de l'OEA, Haïti exerce actuellement la présidence de la Commission sur la sécurité continentale et a toujours contribué de manière constructive au débat présent sur la vision stratégique de l'Organisation. Votre pays accueillera aussi la 45^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée générale en juin 2015, tandis qu'en août de cette année, les ministres de la culture du Continent se réuniront à Port-au-Prince. L'organisation de ces réunions de haut niveau fait preuve d'un multilatéralisme actif de la part du Gouvernement haïtien.

We are very happy, sir, to know that for the OAS, Haiti is also open for business. We're very glad to know that.

Au nombre des grands efforts déployés dans le cadre de la consolidation des acquis démocratiques, il faut souligner les réalisations relevées dans le domaine du renforcement des institutions nationales de l'État de droit. Si nous reconnaissons le besoin fondamental pour Haïti de garantir la stabilité, le renforcement des institutions nationales, de son indépendance et l'efficacité en est la pierre angulaire.

Je tiens pour cela à saluer la détermination de votre Administration à aller de l'avant avec la tenue d'élections imminentes aux échelles sénatoriale, municipale et locale, attendues par tous. La publication récente de la Loi électorale, après un long délai, réaffirme cette détermination et nous sommes confiants que ces efforts aboutiront en cette année, comme vous l'avez dit.

À cet égard, je veux rappeler que l'OEA, entre 2005 et 2012, a prêté une assistance au Bureau national d'identification pour l'inscription et la livraison de cartes d'identité à plus de 5 millions de personnes, et nous voulons continuer avec cette collaboration.

L'OEA prend aussi une part active à la mise en œuvre d'un programme de renforcement institutionnel du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire suite à la normalisation du fonctionnement de la Cour en juillet 2012.

Nous soulignons aussi aujourd'hui la plus récente initiative du dialogue politique, dans laquelle le Président de la République s'est personnellement investi. Nous encourageons vivement les acteurs de ce dialogue inter-haïtien entre le Pouvoir exécutif, le Pouvoir législatif et les partis politiques, mené sous la direction de Monsieur le Président, à travailler de concert avec la Conférence épiscopale pour parvenir à un accord permettant de déboucher sur des élections libres, transparentes et inclusives en 2014.

La tenue de bonnes élections dans les meilleures conditions offrira au Gouvernement une nouvelle occasion de démontrer sa volonté d'agir pour renforcer les institutions du pays et promouvoir les principes essentiels de la politique démocratique, du dialogue et d'alternance, créant ainsi le climat indispensable au développement intégral, social et économique du pays.

C'est pour cela, Monsieur le Président, que nous voulons vous remercier chaleureusement d'avoir trouvé le temps de nous rendre visite à Washington. Soyez le bienvenu à votre Organisation des États Américains. C'est un honneur de vous accueillir dans cette Salle des Amériques.

Merci beaucoup.

[Aplausos.]

El PRESIDENTE: Muchas gracias, señor Secretario General.

PALABRAS DEL PRESIDENTE DEL CONSEJO PERMANENTE

El PRESIDENTE: Señoras y señores, quiero decirlo de nuevo: es para mí un verdadero honor presidir esta ceremonia de bienvenida al excelentísimo señor Presidente de Haití, Michel Joseph Martelly, quien tomó posesión de su cargo el 14 de mayo de 2011, habiendo sabido interpretar adecuadamente, en el corto lapso transcurrido desde entonces, las necesidades y las aspiraciones de su pueblo. Como fundador, junto con su esposa, de la Fundación Rosa y Blanco, nuestro distinguido huésped se propuso combatir la pobreza y las causas que la producen, siendo esa labor humanitaria la que lo convenció de la necesidad de llegar en su lucha a lo más alto, y lo más alto es siempre, en ese sentido, el poder político.

La experiencia, el coraje, la disciplina y la perseverancia del Presidente Martelly han generado en sus compatriotas la convicción de estar siendo guiados por un líder que los escucha, los entiende y los representa con dignidad en el concierto de las naciones democráticas. Desde la altísima posición que ostenta, el Presidente Martelly ha trabajado arduamente para reformar y, en algunas instancias, reconstruir las bases institucionales de su país. Su agenda de gobierno fomenta con especial fuerza simultáneamente la educación, el empleo, el Estado de Derecho, el medio ambiente y la energía, factores del todo indispensables para el desarrollo económico y social y para el fomento de la democracia. Haití se lo merece y no lo digo por decir.

Haití, que es por tantas razones un país extraordinario, ha sabido como nadie construir con su esfuerzo el proceso de integración de las naciones americanas. Haití –no debemos olvidarlo– le insufló ánimos y le dio apoyo al movimiento independentista del que surgieron varias de las naciones del continente americano hace casi doscientos años.

En nuestra América no se puede hablar de libertad, en el sentido histórico del término, sin mencionar y agradecer el ejemplo de Haití. Simón Bolívar –nada menos que Simón Bolívar– fue testigo y beneficiario de esta contribución haitiana. No está separada del coraje del que dio muestras como Libertador por excelencia la dosis de valentía que recibió de manos de los libertadores haitianos de su época.

Entre nuestros historiadores ya es costumbre citar el gesto del General Pétion, entonces Presidente de Haití, y de otros distinguidos miembros de su cuerpo militar, en el momento de ayudar al Libertador a organizar la expedición independentista que se desplazó a Venezuela en marzo de 1816. Haití ganó con eso un lugar de privilegio no sólo en el corazón de aquel al que ayudaba sino también –lo que es quizá más importante– en el de aquellos que a través de la historia hemos aprendido a valorar la grandeza de semejante generosidad. Pero con todo y ser, por lo que llevo dicho y por muchas más cosas que el tiempo me impide detallar aquí, un referente histórico innegable, Haití es, además, uno de los pueblos de más vigorosa personalidad del Continente. Quien lo dude, si hay quien lo dude, no tiene más que acercarse a la rica cantera de sus grandes gestas y de su originalísima cultura para comprobarlo.

Ninguno de los países tan dignamente representados aquí desconoce esa verdad y por eso no hay uno sólo que no haya dicho presente a la hora de manifestar su solidaridad con el pueblo haitiano en todas y cada una de las difíciles circunstancias por las que ha atravesado en las últimas décadas. Es esta una actitud cuyo vigor lejos de decrecer aumenta con el tiempo. Así lo demuestra la presencia en esta sala de todos los miembros de nuestra Organización. En lo que a mí se me antoja, es una muestra inequívoca del deseo americano de hacer lo que sea necesario para que Haití se enrumbe de forma conveniente en el complejo mundo del presente. Pero más importante que nuestra colaboración, es saber que Haití mismo se haya embarcado en la tarea de su resurgimiento y que los frutos ya comienzan a verse.

El pasado 15 de enero, en una sesión de este Consejo Permanente, el señor Embajador de Haití tuvo la gentileza de compartir con nosotros unas imágenes llenas de optimismo y de vigor que nos enviaba su Gobierno, con el claro propósito de demostrarnos los éxitos que la gestión del Presidente Martelly ha alcanzado desde el terremoto del 12 de enero de 2010 hasta el presente.

En ese sentido, excelentísimo señor Presidente Martelly, distinguidos componentes de su comitiva y señor Embajador Brutus, deseo aprovechar la oportunidad para decirles que en este Consejo Permanente sentimos como propios esos avances en la reconstrucción de Haití, no sólo por ser Haití uno de nuestros miembros fundadores sino porque nuestra Organización, que ha sabido hacer suyo el dolor haitiano, ha podido también recabar el apoyo de propios y de ajenos en beneficio de su causa. Esos logros de Haití son para nosotros un motivo de legítimo orgullo. Creo que es bueno que ustedes lo sepan y se lo hagan saber a su regreso a los suyos.

Quiero, por último, que se me permita terminar estas palabras dando las gracias al Presidente Martelly por varias cosas que lo enaltecen como gobernante. Gracias, Presidente, por mantener al sistema y a la agenda interamericana como prioridades de su gestión de gobierno; gracias por su fe y su confianza en la OEA. Los Estados Miembros de esta Organización hacemos votos para que Haití termine consiguiendo el bienestar que se merece, la mejor capacitación de su gente y la óptima mejoría de su infraestructura en el menor tiempo posible; gracias también por su innegable disposición al diálogo y a la solución pacífica y amistosa de las diferencias.

Como Presidente de este Consejo Permanente, me congratulo, junto al Secretario General de las Naciones Unidas, Ban Ki-moon, por la buena disposición mostrada por su Gobierno, excelentísimo señor Presidente, para tratar en conjunto con la República Dominicana los asuntos comunes a ambos. Deseo de todo corazón que los frutos de dichas conversaciones redunden en beneficio de los pueblos de tan queridas naciones.

Muchas gracias.

[Aplausos.]

PALABRAS DEL PRESIDENTE DE HAITÍ

El PRESIDENTE: Señor Presidente, tiene usted ahora la palabra.

[Aplausos.]

El PRESIDENTE DE HAITÍ: Monsieur le Président; Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères de la République d'Haïti ; Mesdames, Messieurs les Ministres membres de la délégation ; Monsieur le Secrétaire général ; Monsieur le Secrétaire général adjoint ; Mesdames, Messieurs les Représentants permanents ; Mesdames Messieurs les Observateurs permanents; chers amis,

Je suis particulièrement heureux, au nom de la République d'Haïti et du Peuple haïtien, de me retrouver dans cette salle des Amériques, symbole de la vibrante démocratie qui ne cesse de s'accroître dans toute la région, pour m'adresser à cette auguste assemblée.

D'entrée de jeu, je voudrais vous remercier chaleureusement pour le très émouvant accueil que vous avez réservé à moi et à ma délégation. À mon tour, je vous apporte une accolade fraternelle et chaleureuse du peuple haïtien, ce qui, j'en suis sûr, vous aidera à mieux supporter le froid hivernal de la ville de Washington.

Je me réjouis également d'être au siège de l'OEA, cette organisation plus que cinquantenaire dont Haïti, mon pays, est membre fondateur. À travers les ans, l'Organisation des États Américains a connu certes des épreuves, mais elle a beaucoup grandi et muri pour devenir ce patrimoine cher et adulé de tous les peuples du Continent. À travers elle, nous forgeons incessamment notre communauté de destin fondée sur la démocratie, les droits de l'homme, le développement intégral, la sécurité humaine, et indubitablement, sur la poursuite du bonheur pour nos populations.

Plus que jamais dans l'histoire, les Amériques peuvent s'enorgueillir, à juste titre, d'une parfaite santé démocratique. Notre Organisation régionale a le mérite d'avoir parfaitement joué son rôle d'accompagnement de nos États dans leur processus de renforcement institutionnel, de consolidation de l'État de droit et de la stabilité politique, même si, il faut le reconnaître, beaucoup reste encore à faire en termes de réduction des inégalités socioéconomiques et d'amélioration du cadre de vie de nos citoyens et de nos citoyennes.

Avec la constance dans l'effort et le sens des responsabilités, nous parviendrons sûrement à colmater les brèches et à forger des lendemains meilleurs pour nos populations. Mon administration s'est engagée et s'engage encore à changer durablement les conditions de vie de mon peuple, à

refonder la nation et à paver définitivement la voie à son développement intégral et durable. Aujourd'hui, je peux vous affirmer avec une fière assurance que le peuple haïtien est en train de reconquérir son droit de rêver. Plus que jamais, nous sommes confiants dans l'avenir. Les résultats sensibles et visibles déjà enregistrés dans les différents domaines et les différentes sphères d'action sont, en effet, des plus encourageants.

Monsieur le Président, mes chers amis et amies d'Haïti,

Permettez-moi de partager avec vous les résultats probants des interventions de mon administration, depuis mon accession à la magistrature suprême de l'État, dans divers domaines tels que l'éducation, l'économie, la construction de l'État de droit et la préservation de l'environnement.

J'ai l'intime conviction que l'éducation demeure le principal levier du développement de tout pays, plus particulièrement des pays du Sud comme Haïti qui sont très peu dotés en ressources. C'est pourquoi nous avons fait de l'éducation un des axes prioritaires de nos interventions. Cela veut dire concrètement que nous avons consacré pas moins de quatorze pour cent (14%) de notre budget national à la scolarisation des enfants des couches les plus défavorisées du pays.

Le résultat, vous en conviendrez sans nul doute, est prometteur: Un (1) million quatre cent mille (1.4 million) enfants bénéficient du programme de scolarisation universelle gratuite. Nous avons construit 369 écoles et réhabilité plus d'un millier d'écoles publiques. Pour la première fois aussi, l'État accorde une subvention aux étudiants des universités publiques pour leur permettre de se procurer les matériels didactiques nécessaires à la poursuite et à l'aboutissement de leur cursus ou de leur cycle d'études supérieures.

Je suis par ailleurs convaincu qu'il est impératif de nous atteler à améliorer notre main d'œuvre, nos marchés du travail et à réduire substantiellement les dilates alarmants du chômage des jeunes. L'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir est de promouvoir et de créer des structures de formation de qualité pour mieux préparer nos forces de travail et les rendre plus compétitives.

Dans cette perspective, je crois qu'il est plus que jamais opportun d'élargir les cadres régionaux de coopération dans les domaines de l'enseignement professionnel et universitaire. Par ce biais, nos jeunes de toutes catégories confondues pourront avoir à leur disposition des moyens pouvant leur permettre de s'épanouir, de participer au développement économique et social de leurs pays et de bâtir leur avenir.

Sur le plan économique, je me félicite des efforts déployés et des sacrifices consentis par mon administration pour assurer la stabilité macro-économique d'Haïti. En guise de résultat, l'économie nationale a enregistré un de taux de croissance de 4,3% pour l'année écoulée, grâce notamment à l'augmentation sensible de la production agricole, au dynamisme du secteur de la construction, à la hausse de la production industrielle surtout au niveau de la sous-traitance et à la relance du secteur touristique. Il est important aussi de souligner que nous avons ramené le taux d'inflation de 6,5% en septembre 2012 à 4,5% en septembre 2013.

Ces résultats sont très loin d'être l'effet du hasard. Ils sont dûs à la combinaison harmonieuse d'une volonté politique ferme et d'une détermination sans faille de mon équipe d'instaurer une gestion saine de la chose publique par la lutte contre la corruption généralisée. J'en veux pour preuve

l'adoption récente d'un certain nombre d'instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux en matière de lutte contre la corruption.

Mon administration entend continuer dans cette voie. Notre objectif est de créer définitivement et de maintenir un climat de plus en plus favorable aux investissements étrangers directs. L'économie haïtienne se relève petit à petit et les conditions objectives de sa prospérité et de son développement sont en train d'être mises en place.

Dans cet ordre d'idée, d'ores et déjà, je vous invite tous, membres permanents et observateurs de l'Organisation des États Américains, à participer en grand nombre à la Conférence sur les Investissements en Haïti, qui se tiendra à Port-au-Prince en juillet prochain sous les auspices de l'OEA. Je compte sur votre support pour encourager les investisseurs de vos pays respectifs à profiter des opportunités énormes offertes par le marché haïtien dans les domaines aussi divers que le tourisme, les textiles, la construction, l'agriculture et l'agro industrie.

Pour ce qui concerne l'État de droit, dès mon arrivée au pouvoir, je me suis attelé à la tâche consistant à promouvoir le respect de la loi et le renforcement de l'appareil judiciaire conformément aux promesses de ma campagne présidentielle. C'est ainsi que les ressources et les énergies nécessaires ont été très vite mobilisées vers la normalisation du pouvoir judiciaire, le renforcement des capacités et l'augmentation de l'effectif de la police nationale, la réduction considérable de la criminalité et le fonctionnement harmonieux des trois pouvoirs.

Nous venons de baptiser l'année 2014, qui correspond à l'An 210^{ème} de l'indépendance de mon pays : « Année de l'unité retrouvée ». C'est ainsi que j'ai initié récemment, avec l'aide de l'Eglise catholique, un dialogue inter-haïtien qui nous permettra de définir, de façon consensuelle, un cadre de référence pour consolider les acquis en matière de gouvernance démocratique et assurer la prévisibilité de notre système par la réalisation régulière d'élections démocratiques et inclusives, nécessaires à la stabilité politique et au développement économique et social d'Haïti.

Je me réjouis de l'état d'avancement du processus électoral devant culminer au renouvellement des pouvoirs législatif et locaux durant l'année 2014, renforcé par l'adoption et la publication de la loi électorale ainsi que de la loi relative au fonctionnement des partis politiques.

En ce qui à trait à l'environnement, je tiens à vous confesser que la question environnement est pour nous une préoccupation constante. Aujourd'hui, mon administration fait un double pari. D'une part, celui de la conscientisation des enfants et des jeunes sur les problèmes liés à la dégradation de l'environnement, d'autre part, celui de l'établissement d'un cadre juridique national pour la protection de l'environnement.

En dépit de la limitation de nos ressources, nous nous efforçons de mettre en place des outils légaux et des infrastructures adéquates pour nous permettre de renforcer la résilience du pays et de réduire les menaces constantes liées aux catastrophes naturelles.

Je profite de cette opportunité pour renouveler encore une fois mes profondes sympathies aux peuples et aux gouvernements de la Dominique, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-Grenadines qui ont subi en décembre dernier les graves conséquences d'un désastre naturel sans précédent dans leur histoire.

Vous conviendrez avec moi que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles est le lot de quasiment tous les petits États de la Grande Caraïbe. C'est une question qui doit continuer à être abordée au niveau régional. J'appelle donc de mes vœux au renforcement des structures et des mécanismes régionaux et sous-régionaux de prévention et de gestion des risques et des désastres.

Monsieur le Président, je voudrais remercier et féliciter le Secrétaire général, Monsieur José Miguel Insulza, d'avoir encouragé le Conseil Permanent à initier une réflexion et un débat profonds autour de la vision stratégique de l'Organisation des États Américains pour les prochaines décennies. C'est une réflexion qui, me semble-t-il, doit être encouragée.

La République d'Haïti attache la plus grande importance au renforcement et à l'approfondissement de l'intégration et de la coopération tant au niveau hémisphérique qu'au niveau régional et sous-régional. Mon administration s'engage à contribuer efficacement à l'aboutissement de toutes les initiatives et activités qui vont dans cette direction. Le renforcement de l'unité, de la solidarité et de l'entraide doit être le leitmotiv de tout effort d'intégration ou de coopération.

Aujourd'hui, il est indéniable et fort encourageant que tous les États membres de l'Organisation des États Américains ont réalisé des progrès significatifs en matière de stabilité politique, de renforcement institutionnel et de consolidation de l'État et de la démocratie. De même, les organisations d'intégration ou de coopération existantes offrent un cadre idéal pour la concertation entre les États et le rapprochement de leurs peuples.

Par exemple les États les moins pourvus économiquement ont la possibilité de rechercher, au plus haut niveau de leurs responsables, les voies et moyens adaptés à leurs réalités pour adresser les problèmes sociaux et économiques auxquels ils font face. C'est dans cette perspective que nous plaçons la création et le développement des organisations comme la CARICOM et l'UNASUR et, sous un angle beaucoup plus large, la Communauté des États de l'Amérique latine et de Caraïbes (CELAC).

Monsieur le Président, au nom de la République d'Haïti et du peuple haïtien, je propose que le débat autour de la vision stratégique de l'OEA tienne dûment compte des liens d'interdépendance entre démocratie et développement économique. Il ne faut pas cependant que cela se fasse au détriment du respect des droits de la personne, des libertés individuelles et de la participation citoyenne.

Aussi, je reste persuadé de l'impérieuse nécessité pour l'OEA de dégager, dans le plus bref délai, un consensus sur la définition d'un projet intégrateur, c'est-à-dire prenant en compte les intérêts et les priorités de tous les États membres, et qui soit porteur de croissance économique et de progrès pour nos populations. C'est une responsabilité historique qui incombe à nous tous et à chacun de nous.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis, je tiens à réitérer l'engagement d'Haïti et ma détermination d'appuyer sincèrement toute initiative qui va dans le sens d'un dialogue constructif entre tous les États et tous les peuples des Amériques, un dialogue qui doit aboutir à l'adoption d'un pacte de solidarité pour affronter de manière unifiée le fléau de la pauvreté et de l'inégalité sociale, ainsi que les menaces environnementales et les préoccupations en matière de sécurité.

Enfin, je terminerai mes propos en vous rappelant que le Tribunal constitutionnel de la République Dominicaine a rendu un arrêt qui remet en cause la nationalité d'un certain nombre de Dominicains dont la plupart sont d'ascendance haïtienne. Je voudrais remercier les pays qui se sont mobilisés pour favoriser une issue respectueuse des droits de la personne face à ce problème. Pour l'instant, un processus de dialogue est en cours entre Haïti et la République Dominicaine. Dans le cadre de ces pourparlers, la République Dominicaine a pris un certain nombre d'engagements qui devraient permettre de trouver une issue favorable que nous appelons de nos vœux. J'invite les pays de l'OEA à continuer à soutenir le processus et à garder la même vigilance vis-à-vis du respect des droits de la personne, afin qu'il n'y ait une seule personne à se trouver en situation d'apatridie dans la région.

En attendant de vous revoir en Haïti, en juillet 2014, dans le cadre de notre rencontre sur l'investissement et, en juin 2015, à la Quarante cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, je souhaite à vous tous bonne besogne et une fructueuse année de travail au bénéfice de tous les peuples frères des Amériques.

Je vous remercie.

[Aplausos.]

El PRESIDENTE: La Presidencia agradece las palabras del excelentísimo señor Presidente Martelly.

Ruego a los distinguidos Representantes permanecer en sus asientos para proceder en seguida a los saludos de cortesía de parte del Presidente Martelly y del señor Secretario General, después de lo cual deberán permanecer dentro de la sala hasta que el Presidente Martelly salga de la misma.

[Aplausos.]

[El Presidente de Haití, acompañado por el Secretario General y por la Jefa de Protocolo, saluda a cada uno de los Representantes.]

[El Presidente de Haití, acompañado por su delegación, por el Secretario General y por la Jefa de Protocolo, sale del Salón de las Américas.]

El PRESIDENTE: Señores Representantes y honorables invitados, se levanta la sesión.

Muchas gracias.

